

Semaine du développement international
du 5 au 11 février 2017

**POUR QUE LES FILLES DU MONDE
ENTIER RÉALISENT LEUR
PLEIN POTENTIEL**

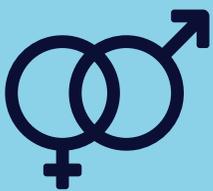
**L'Autonomisation des adolescentes
et des filles**

Dès la naissance, les filles font face à des barrières qui les désavantagent par rapport aux garçons, mais lors de l'atteinte de l'adolescence, ces obstacles se conjuguent et se multiplient. Elles sont souvent contraintes de mettre fin à leurs études, pour contribuer aux corvées ménagères avec leurs mères, ou entreprendre leurs nouveaux rôles en tant qu'épouses. Elles ne sont pas informées sur leurs droits, elles ont peu de protection juridique, et souvent même sans un certificat de naissance, elles sont vulnérables à l'enlèvement, la traite, et les violences.

À l'adolescence, les filles se retrouvent à la croisée des chemins. L'éducation, l'accès à l'information et l'autonomisation économique des jeunes sont des moyens simples et puissants pour réduire la pauvreté et pour ériger des sociétés plus justes, équitables et prospères.



Dans les pays du Sud, les complications liées à la **GROSSESSE** et à l'accouchement figurent d'ailleurs parmi les **principales causes de décès** des filles de 15 à 19.



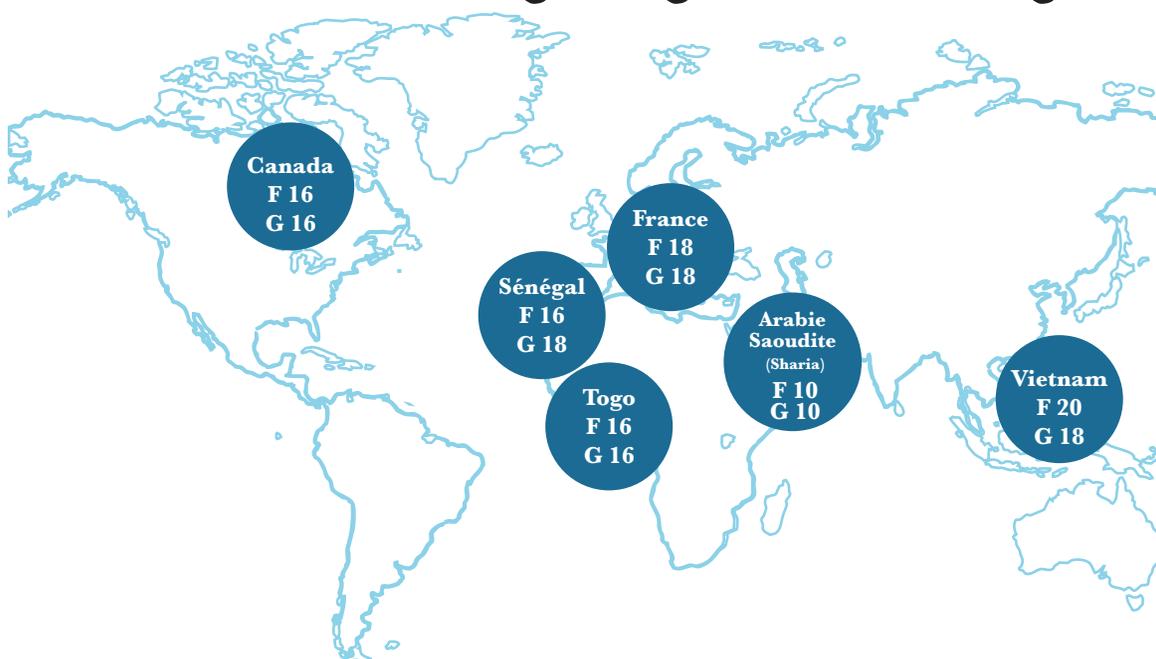
Dans plusieurs régions du monde, les filles sont rapidement initiées au **MARIAGE**. À l'âge adulte

1 fille sur trois est mariée avant l'âge de 18 ans dans le monde.



Si toutes les filles de 10 ans qui abandonnent l'**ÉCOLE** ou ne vont pas à l'école dans les pays en développement, terminent un enseignement secondaire, elles déclencherait un dividende annuel de 21 milliards de dollars.

L'âge légal du mariage



**Prévalence des mutilations
génitales féminines/excisions
chez les filles et les femmes de
15 à 49 ans**

- Guinée 96%
- Djibouti 93%
- Égypte 91%
- Mali 89%
- Burkina Faso 76%
- Mauritanie 69%
- Guinée-Bissau 50%
- Tchad 44%
- Côte d'Ivoire 36%
- Sénégal 26%
- République centrafricaine 15%
- Bénin 13%
- Cameroun 1%